



## INFO

Régions | v

# Violences policières: plaintes en hausse à la LDH



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr\_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtb.be%2Finfo%2Fregions%2Fdetail\_violences-policieres-plaintes-en-hausse-a-la-ligue-des-droits-de-l-homme%3Fid%3D8031845)



(#)

*Les violences policières sont en hausse - © Tous droits réservés*

### Rédaction RTBF

Mis à jour le mardi 02 juillet 2013 à 15h24

Une habitante d'Ixelles a récemment porté plainte contre des policiers. Elle a été emmenée au poste pendant les fêtes de la musique pour s'être interposée entre des fêtards et des policiers. Elle a passé plusieurs heures au commissariat et en est ressortie le visage tuméfié. Elle accuse des agents de l'avoir brutalisée. Ces derniers mois, plusieurs plaintes de ce type ont été déposées. Des plaintes non pas de manifestants, mais de simples particuliers confrontés à des agents trop nerveux.

**Newsletter info** Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

OK ([https://www.rtb.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo\\_newslett](https://www.rtb.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo_newslett))

La ligue des droits de l'homme (LDH) reçoit, plus qu'avant, ce genre de témoignages. Elle rappelle aujourd'hui que les forces de l'ordre peuvent utiliser la force, mais dans certaines circonstances. Sinon, il y a abus comme le confirme Alexis Deswaef, président de la Ligue : *"Il y a des conditions qui doivent être*

*respectées comme d'absolue nécessité, de proportionnalité ou de but légitime. Et une gifle dans un commissariat, c'est clairement un abus de pouvoir. A partir du moment où la personne est sous le contrôle de la police, est maîtrisée, il n'y a aucune raison pour qu'ils utilisent la force et quand on voit que des personnes, parfois menottées, subissent encore des violences vengeresses de la part de certains policiers, ces policiers n'ont plus leur place dans la police. Il est de son intérêt de nettoyer ses rangs et d'en enlever ces brebis galeuses. C'est le principe de légitime confiance que le citoyen peut avoir et doit avoir dans sa police, qui est trahi chaque fois qu'un policier se rend coupable de violences inacceptables."*

### **Tout le monde est susceptible d'être victime de violence policière**

La ligue des droits de l'Homme dénonce une augmentation des cas qui sont signalés *"et ce n'est plus seulement un manifestant, une indignée, un altermondialiste devant les centres fermés qui sont victimes de violences policières, finalement c'est Monsieur et Madame Tout le monde dans la vie de tous les jours où des interventions des policiers dérapent, où on constate un usage disproportionné de la force publique qui est un privilège dont bénéficie les policiers où il n'y a plus de proportionnalité par rapport à leur travail. Et quand c'est disproportionné, c'est illégal et ça il faut le dénoncer!"*

### **Pas toujours évident de se faire entendre**

Mais la ligue des droits de l'homme tire aussi un second constat: il est difficile pour une personne victime de violence policière de se faire entendre. Elle a le droit de porter plainte au comité P, la "police des polices", mais si le policier visé porte plainte à son tour, le comité P transmet le dossier au parquet qui ne s'empresse pas toujours de l'examiner. Alexis Deswaef déplore : *" Comme si la meilleure défense était l'attaque, on voit bien souvent des policiers violents déposer à leur tour plainte contre la victime pour rébellion, injure, voire coups et blessures, ce qui fait en sorte que le dossier est renvoyé au parquet. On voit au parquet que les dossiers bien souvent s'enlisent, vont parfois même jusqu'à la prescription et c'est cette impunité-là qu'on doit dénoncer car cette impunité de fait dont bénéficient les policiers nourrit finalement chaque fois les violences futures."*

La ligue des droits de l'homme conseille aux personnes concernées de déposer plainte directement auprès d'un juge d'instruction avec l'aide d'un avocat. La Ligue souligne que ces violences sont sans doute le fait d'un très petit nombre de

policiers mais qu'elles portent atteinte à l'image de la police dans son ensemble. La Ligue des Droits de l'Homme estime par ailleurs qu'une meilleure formation des policiers serait bénéfique, en particulier pour ceux qui ne connaissent pas Bruxelles avant leur entrée en service dans la capitale.

**Myriam Baele, Stéphanie Wynants**

---

## Sur le même sujet

Ixelles

Ligue des droits de l'Homme

🕒 13/03/2014

**Violences policières: quels sont les droits du citoyen?**

---

🕒 13/03/2014

**Les violences policières restent trop souvent impunies, selon la LDH**

---

🕒 28/01/2014

**Les policiers seront formés aux droits de l'Homme à la caserne Dossin**

---

🕒 02/12/2013

**Violence policière: quand peut-on en parler? Quels recours? Relisez le chat**

---

🕒 29/06/2013

**Un cas -possible- de violences policières à Bruxelles**

---

+ d'articles

## Régions